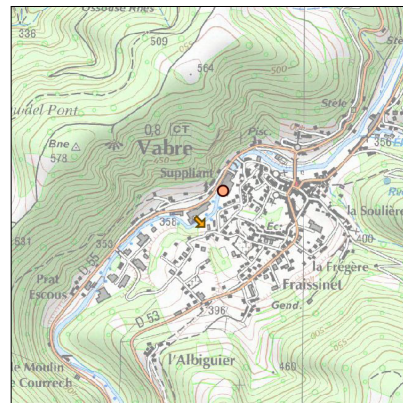
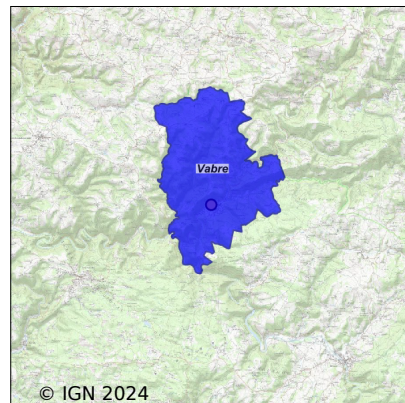


Système d'assainissement 2022

VABRE

Réseau de type Unitaire



Station : VABRE

Code Sandre	0581305V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE VABRE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1979
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	900 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	63 Kg/j
Charge nominale DCO	126 Kg/j
Charge nominale MES	63 Kg/j
Débit nominal temps sec	135 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	653 435, 6 288 386 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Gijou

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Vabre depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte, de type unitaire, comprend 412 branchements pour 501 personnes raccordées.

Il est exploité en régie communale.

On dénombre 2 postes de relèvement (1 sur le réseau et 1 sur la station) ainsi que 2 déversoirs d'orages.

Le réseau draine des eaux claires parasites météoriques (ECPM) lors des épisodes pluvieux.

Bien que réhabilité il y a environ une dizaine d'années, le déversoir d'orage situé en amont direct du poste de relèvement de la station n'écrête pas correctement les à-coups hydrauliques.

Il y a également la probabilité d'intrusion d'eaux claires parasites permanentes (ECP) liées à la collecte d'une source ou d'un ruisseau dans le réseau.

Station d'épuration

La filière de traitement est une boues activées à aération prolongée, dimensionnée pour 900 EH (équivalents habitants).

Elle a été mise en service en 1979 et est exploitée en régie communale.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Bilan d'autosurveillance réglementaire (SATESE 04/2022, temps couvert):

La charge hydraulique reçue (102 m³) correspond à 76% de la capacité de la station soit 680 EH.

La charge organique reçue correspond à 18,4% de la capacité de la station soit 193 EH.

L'effluent brut est de par les résultats d'analyses, caractéristique d'un effluent partiellement dilué.

Les rendements épuratoires sur les paramètres organiques sont cependant excellents, et respectent les contraintes réglementaires.

Le rejet est de qualité correcte, légèrement coloré et inodore.

Bilan d'autosurveillance réglementaire (11/2022, beau temps):

La charge hydraulique reçue (79,8 m³) correspond à 59% de la capacité de la station soit 532 EH.

La charge organique reçue correspond à 18,6% de la capacité de la station soit 195 EH.

Bien que les paramètres analysés démontrent que le rejet est de qualité correcte, on note une acidification très importante (pH = 3,3 UI) des effluents traités et rejetés au milieu naturel.

Ce phénomène peut provenir d'une arrivée d'eaux claires dans le bassin d'aération, provoquant une réaction de la biomasse épuratrice (dénitrification importante et rapide), induisant une acidification du rejet.

La collectivité a été destinataire d'un rapport de manquement administratif de la DDT daté du 01/06/2021 concernant la non-conformité du système de traitement de l'agglomération d'assainissement de " VABRE Bourg " pour l'année 2020 au titre de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (directive ERU).

Un suivi d'incidence du système d'assainissement sur le milieu récepteur, initié conjointement par les services de l'état et l'agence de l'eau adour-garonne, s'est déroulé de 2020 à 2022. Les conclusions du rapport indiquent que l'unité de traitement présente a priori un impact « visible » au regard des mesures réalisées, malgré des débits soutenus dans le milieu récepteur lors des campagnes de mesure.

Une réflexion est engagée par le maître d'ouvrage concernant l'actualisation du schéma d'assainissement sur la commune et ainsi revoir le fonctionnement global du système d'assainissement afin de répondre aux exigences réglementaires.

Sous produits

La gestion de la filière boues se fait par stockage dans un silo statique puis évacuation par un prestataire de service.

Les boues sont évacuées par un prestataire sur la station de CASTRES/Melou pour traitement.

Les extractions de boues sont déficitaires par rapport aux quantités théoriquement produites par la population raccordée.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	91 m3/j	67 %			91 m3/j	
DBO5	10,1 Kg/j	16 %	111 mg/l	97 %	0,3 Kg/j	3,5 mg/l
DCO	27 Kg/j	21 %	298 mg/l	83 %	4,6 Kg/j	51 mg/l
MES	10,9 Kg/j		120 mg/l	78 %	2,5 Kg/j	27,3 mg/l
NGL	4,1 Kg/j		45 mg/l	-11,8 %	4,5 Kg/j	50 mg/l
NTK	4,1 Kg/j		45 mg/l	91 %	0,3 Kg/j	3,8 mg/l
PT	0,4 Kg/j		4,5 mg/l	-16,3 %	0,5 Kg/j	5,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581305V002>